

**Du samedi 4 septembre au
dimanche 19 septembre 2021**

Sculpture
monumentale
contemporaine

Sculpt'
EN SOLOGNE

Biennale de Sologne

DOSSIER DE CANDIDATURE CATÉGORIE 1Bis

SYMPOSIUM - PERFORMANCE SUR PIERRE

Dossier à nous retourner au plus tard le 10 novembre 2020
par We Transfer, simultanément à
contact@sculptensologne.com
commissaire@sculptensologne.com

Sommaire

Introduction.....	2
Cadre du symposium	2
Composition du dossier d'inscription	3
Fiche d'identité artistique	4
Activité artistique.....	5
Descriptif du projet de performance	6
Fiche logistique.....	7
Engagements du performeur.....	8



www.sculptensologne.com www.biennaledesologne.com

Introduction

La performance sur pierre est l'une des composantes de la Biennale de Sologne
Le Commissaire du Symposium est Stanley Neff : commissaire@sculptensologne.com

Cadre du symposium

- La sculpture monumentale de 1,5 m minimum (horizontal ou vertical) réalisée par les artistes pendant la Biennale de Sologne doit être pérenne afin d'être exposée, en extérieur, dans des espaces publics, obligatoirement durant 2 ans, dans la commune du lieu de la performance.
- La rémunération de l'artiste est fixée de manière globale et forfaitaire à 2 000 €.
- L'association met à disposition par artiste des blocs de marbre de carrière de tailles variables.
- L'artiste apportera ses propres outils.
- Le Symposium se déroule du 4 au 18 septembre 2021. Les horaires de travail sont fixés entre 10 h et 18 h. Trois jours de repos par artiste, entre le lundi et le jeudi, sont prévus sur cette période. Une réunion de coordination sera organisée le 3 septembre 2021 entre les artistes sélectionnés, le commissaire d'exposition et le comité d'organisation pour établir le calendrier des jours de repos, afin que la performance soit toujours en activité sur la place du village.
- L'artiste étant amené à présenter son travail aux visiteurs et aux enfants des écoles, il est requis qu'il puisse s'exprimer en français.
- Exposition des œuvres du symposium 2021 dans la communauté de communes du lieu de la performance : 19 septembre 2021 au 15 septembre 2023.
- L'artiste est accueilli en résidence : il sera logé et nourri du 3 au 19 septembre. Il ne sera pas nourri durant les 3 jours de repos pris, pendant la période, entre le lundi et le jeudi.
- La performance se déroule en extérieur. Le prix du Public est attribué sur place à l'issue du symposium : il est remis le 18 septembre 2021 à 17 h.



www.sculptensologne.com www.biennaledesologne.com

Composition du dossier d'inscription

Le dossier d'inscription est composé des documents suivants :

- l'attestation d'assurance responsabilité civile et tout document relatif à la protection de l'artiste,
- l'attestation d'inscription à la Maison des Artistes, URSSAF ou équivalent selon le pays de résidence (ou d'exercice) de l'artiste-auteur,
- l'avis de situation au répertoire SIRENE,
- le dossier de candidature de la catégorie 1, comprenant les fiches suivantes à compléter :
 - la fiche "d'identité artistique",
 - la fiche "Descriptif du projet de Performance",
 - les dessins et esquisses de votre projet avec titre, matériau, dimension et prix de vente,
 - la fiche logistique,

Il doit être adressé par we transfer, simultanément à :

contact@sculptensologne.com et commissaire@sculptesologne.com

avant le 10 novembre 2020 à minuit au plus tard.

Les résultats de la sélection seront communiqués individuellement aux artistes à partir du 30 novembre 2020.

Une fois la candidature sélectionnée par l'association SES et acceptée par l'artiste, elle sera définitivement prise en compte à réception, par courrier simple,

à Sculpt'en Sologne – 10, rue de Romorantin – 41600 Chaumont-sur-Tharonne

Le dossier de candidature sera accompagné:

- de la déclaration d'engagement jointe au règlement général
- d'un chèque d'adhésion de 50 € à l'ordre de Sculpt'en Sologne, somme déductible des impôts selon les règles fiscales en vigueur.



www.sculptensologne.com www.biennaledesologne.com

Fiche d'identité artistique

Identité de l'artiste

Nom patronymique : Prénom :

Nom d'artiste :

Adresse postale

- numéro, rue :
- lieu dit :
- code postal :
- ville :
- pays :

Téléphone

- fixe :
- mobile :

Courriel :

Site web :

Numéro d'ordre Maison des Artistes :

Numéro de SIRET :

Autre référence en relation avec votre activité :

Etablissement :

Numéro d'inscription :



www.sculptensologne.com www.biennaledesologne.com

Fiche logistique

Besoins puissance électrique :

Nombre de prise(s) électrique(s) :

Liste d'outils emportés :

.....

.....

Dans quelle position souhaitez-vous que l'on installe la bille de bois ?

.....

Modalités d'hébergement

Vous êtes hébergé chez l'habitant en gîte du 3 au 19 septembre 2021. Les repas sont pris en charge par l'association à partir du vendredi 3 septembre, chaque semaine entre le lundi et le jeudi, à l'exception des 3 jours de repos pris,

.....

Si vous êtes accompagné(e), la personne peut loger dans la même chambre que vous mais ses repas ne seront pas pris en charge.

Exposition de vos œuvres

Liste des 3 œuvres petit-format que vous souhaitez exposer à Chaumont sur Tharonne durant la Biennale 2021 (nom, matériau, format, date de création, prix). Merci de joindre par mail un visuel haute-définition de chaque pièce.

Ces pièces seront acheminées par vos soins à Chaumont-sur-Tharonne.

.....

.....

.....



www.sculptensologne.com www.biennaledesologne.com

Engagements du performeur

- ✓ Je m'engage à participer au Symposium sur pierre de la Biennale de Sologne 2021 et à réaliser sous forme d'œuvre le projet présenté, dans le temps imparti.
- ✓ Je m'engage à informer le Comité d'Organisation de la vente d'œuvre(s) effectuée(s) lors, ou à la suite de la Biennale, et ce jusqu'au 31 décembre 2023. Je m'engage à verser 20% du prix de vente HT de l'œuvre, sous forme de don au profit de l'association Sculpt'en Sologne, en contrepartie de l'organisation de la Biennale et de la promotion de mon œuvre par le biais de l'association.
- ✓ Je m'engage à exposer dans la commune retenue par l'association Sculpt'en Sologne, l'œuvre de la performance réalisée, pour une période de 2 ans.
- ✓ Je m'engage à expliquer aux visiteurs de la Biennale ma démarche artistique et répondre à leurs questions éventuelles.

A :

, le :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé ».



www.sculptensologne.com www.biennaledesologne.com